

INTEGRER LA DIMENSION **GENRE**
DANS LA RECHERCHE
EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

**ARTICULER L'APPUI À LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
AUX RÉALITÉS D'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE :
RECOMMANDATIONS DES CONSEILLERS RÉGIONAUX DU BRACO**

CHOISIS POUR LEUR VISION ÉLARGIE DES PROBLÈMES DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA RECHERCHE EN AFRIQUE, LES DIX CONSEILLERS DU BUREAU RÉGIONAL DE L'AFRIQUE DU CENTRE ET DE L'OUEST (BRACO) ACCOMPAGNENT LE CENTRE DANS SA RÉFLEXION SUR DE NOUVELLES PROBLÉMATIQUES. ILS L'AIDENT À PRÉCISER LES THÈMES DE RECHERCHE PERTINENTS RELATIVEMENT AUX RÉALITÉS DE LA RÉGION DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE SELON LES GRANDES LIGNES DIRECTRICES DÉFINIES PAR LE CRDI DANS SON CADRE PROGRAMMATIQUE 2005-2010 : (www.idrc.ca/fr/ev-10509-201-1-DO_TOPIC.html).

LES THÉMATIQUES DÉBATTUES PAR LES CONSEILLERS RÉGIONAUX INTÉRESSENT TOUS LES PROGRAMMES DU CENTRE POUR UNE MEILLEURE APPRÉHENSION DES BESOINS DE LA RÉGION DANS UNE VISION MULTIDISCIPLINAIRE. LA COMMISSION DES CONSEILLERS SE RÉUNIT DEUX FOIS PAR AN SUR DES SUJETS DIFFÉRENTS LORS D'ATELIERS NATIONAUX : LES RECOMMANDATIONS QUI SUIVENT SONT LE FRUIT DES DISCUSSIONS QUI ONT EU LIEU À BAMAKO (MALI) LE 10 FÉVRIER 2006.

En 2006, les Libériens élaient une femme, M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, à la tête de leur pays. A la même période, le continent africain comptait, d'après l'UNESCO, le nombre le plus élevé de filles non scolarisées, soit 23 millions. Entre la figure exceptionnelle de M^{me} Johnson-Sirleaf et celle, plus répandue, de la jeune fille africaine livrée aux corvées domestiques qui handicapent son avenir, l'écart est considérable. Or, en matière de recherche, cet écart doit être un stimulant. D'abord, parce que celui-ci révèle que les décennies de lutte pour l'émancipation de la femme en Afrique ont permis quelques avancées. Mais aussi parce que, face à cette évolution relative du contexte et des mentalités, se pose avec encore plus d'acuité la question de la persistance de certains problèmes d'inégalité et de marginalisation. La dimension genre fait partie intégrante de toutes les problématiques de recherche pour le développement et, à ce titre, intéresse toutes les initiatives de programme du CRDI. Voici sept pistes de recherche proposées au Centre par les conseillers régionaux lors de la réunion du 10 février 2006 à Bamako.

1 Accès des femmes à la justice et équité en matière de justice

- › formation de la femme à la connaissance de ses droits
- › comment la femme comprend-elle et accepte-t-elle les législations qui la concerne ?
- › les contenus de cette législation concordent-ils avec les besoins prioritaires de la femme tout en tenant compte des spécificités de sa situation ?

En Afrique de l'Ouest et du Centre, malgré des fondements juridiques qui reconnaissent aujourd'hui les droits des femmes, un écart persiste entre ce qui est prescrit par les lois et la réalité vécue par les femmes. Il est essentiel de mieux comprendre les obstacles qui entravent la traduction en actes de toutes ces promesses et qui font en sorte que, dans des secteurs comme la terre, le logement, le crédit, l'emploi, la justice, l'éducation et la formation, les femmes sont encore en proie à des inégalités sur le plan juridique.

Les cas de violence sexuelle et des sévices à l'endroit des femmes et des filles sont traités avec réticence par le milieu judiciaire qui hésite à plaider la cause féminine. De telles pratiques discriminatoires aboutissent, dans la plupart des cas, à l'annulation des plaintes. Ces obstacles

à la reconnaissance de leurs droits ne sont d'ailleurs pas limités à ce domaine et on peut constater généralement le manque d'accès des femmes à la justice et la faible conscience de la loi à leur égard.

Bien sûr, l'atteinte d'une justice équitable ne peut passer outre la question de l'accès des femmes à la justice. Cet aspect fondamental doit, toutefois, être abordé en tenant compte du fait que beaucoup de femmes, en milieu rural comme en milieu urbain, ne connaissent ni leurs droits, ni les législations qui les concernent. De plus, il arrive qu'elles soient soumises à certaines lois traditionnelles (comme la pratique du lévirat et du sororat) et à certains systèmes d'héritage qui les privent de leurs droits élémentaires, mais aussi d'un recours judiciaire.

2 Phénomènes migratoires et leurs conséquences pour les femmes

- › quel est le lien entre le trafic et l'exode des femmes en général et l'exode rural en particulier ?
- › quelles sont les dimensions économiques et sociales de ce trafic ?
- › quelles en sont les conséquences ?
- › quelle est la situation de la femme chef de famille ?

Les mouvements migratoires et d'exode, volontaires ou causés par des conflits armés ou l'instabilité politique, marquent aujourd'hui profondément l'existence de nombreuses populations d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Cependant, les dimensions économiques et sociales de ces mouvements, de même que leurs conséquences sont encore largement méconnues.

Il est nécessaire d'améliorer la connaissance de certains phénomènes dont l'ampleur actuelle est la conséquence directe des mouvements migratoires. C'est le cas des femmes chefs de famille, du trafic des femmes et de l'augmentation de la prostitution.

Avec l'émigration masculine, nombre de femmes sont devenues de fait des chefs de famille. Ces femmes vivent souvent dans une situation de précarité, n'ayant

pas les ressources nécessaires pour subvenir aux besoins des personnes laissées à leur charge, ni tous les droits liés à leur statut de chef de famille. Or, mis à part ces quelques constats, on n'en sait encore trop peu sur ces femmes et sur la façon dont elles vivent leur situation.

Le trafic des femmes et la prostitution, pour leur part, sont deux problèmes qui ont pris de l'importance au cours des dernières années du fait des conflits armés et de l'instabilité politique dans la région (notamment au Libéria, en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire et en République démocratique du Congo). Alors que ces pratiques ne cessent de s'amplifier, on constate qu'elles n'attirent pas suffisamment l'attention des autorités publiques, et même celle des chercheurs, qui ne leur ont consacré que très peu d'études jusqu'à maintenant.

Santé des femmes

- › existe-t-il un lien entre la migration masculine et l'expansion du VIH/SIDA chez la femme ?
- › quel est l'état de santé mentale des femmes compte tenu des situations difficiles qu'elles vivent et qui la marginalisent ?



Les mouvements migratoires, les trafics humains et la prostitution qu'ils accentuent, deviennent également une nouvelle donne dans certaines recherches portant sur la santé des femmes africaines. L'étude de la féminisation du VIH/SIDA, par exemple - qui continue d'être un thème de recherche prioritaire - et de la propagation de la maladie doivent prendre en compte des facteurs tels que le lévirat ou les mouvements d'hommes et de femmes à l'intérieur des Etats, des régions et entre les différentes régions d'Afrique.

Deux autres problématiques en matière de santé, l'une persistante, l'autre émergente, appellent des efforts de recherche dans l'avenir. Ce sont les implications de la violence sexuelle et des sévices sur la santé et la vie des femmes ainsi que la santé mentale des femmes africaines qui émerge aujourd'hui comme une préoccupation nouvelle.

Participation des femmes aux instances de décision

- › pourquoi les femmes restent-elles éloignées des centres de décision ?
- › quelle est leur implication dans les processus de décentralisation et de gouvernance locale ?
- › quels sont le rôle et l'impact des groupements féminins dans le renforcement du leadership des femmes ?
- › formation des organisations féminines aux techniques de lobbying



Les effets de la mondialisation et les changements intervenus dans les systèmes et les modes de production n'ont pas marqué, comme on l'aurait cru, l'entrée des femmes africaines dans les instances de décision. En règle générale, celles-ci restent exclues des sphères de prise de décision politique et des processus de décentralisation. Une telle marginalisation sur le plan politique nécessite qu'on y apporte un éclairage plus satisfaisant. Il est primordial de mieux comprendre pourquoi les femmes restent encore éloignées des cercles du pouvoir.

Ainsi, la réalisation d'un état des lieux approfondi sur l'implication des femmes, en Afrique de l'Ouest et du Centre, dans les processus de décentralisation et de gouvernance locale, constitue-t-elle une base de recherche incontournable.

Le cas du Libéria représente, pour la recherche, une véritable source de connaissances sur les conditions de changement en matière de participation politique des

femmes. En effet, en choisissant une femme comme présidente, le peuple libérien a montré que des mutations significatives sont possibles dans ce domaine ; par conséquent, on gagnerait à analyser en profondeur les causes du changement. Une dimension importante de la réflexion sera d'analyser le rôle et l'impact du soutien des groupements féminins dans la victoire de M^{me} Johnson-Sirleaf. Une analyse de ce type permettra notamment de mieux saisir pourquoi les femmes offrent ou n'offrent pas leur soutien à leurs concitoyennes qui souhaitent accéder à des positions décisionnelles.

On remarque, dans ces différentes questions, que le thème du leadership féminin est central. Parce qu'il touche, notamment, la question de fond des préjugés à l'endroit de la femme, ce thème, en lui-même, présente également un réel intérêt de recherche pour l'avenir. Sortant du seul cadre de la politique, le leadership féminin doit aussi être mieux documenté dans le milieu des affaires.

5

Modes d'émancipation économique des femmes

- › quel accès au crédit pour les femmes ?
- › quelles sont les modalités de gestion de ce crédit ?
- › quelle évaluation peut-on faire des différents programmes de micro-crédits ?
- › quels sont les impacts de ces programmes sur la réduction de la pauvreté des femmes ?

Le manque d'éducation et de formation des filles, la difficulté d'accès à la terre, à la propriété foncière, aux ressources en général, ainsi que les charges élevées de travail domestique, sont autant de facteurs additionnels qui freinent la femme dans son émancipation économique en particulier en milieu rural.

Le micro-crédit, qui est longtemps apparu comme une des solutions possibles dans la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des femmes afri-

caines, constitue un thème de recherche à approfondir. En effet, il a été constaté que cet outil peut également avoir des effets pervers comme le surendettement.

Une évaluation de plusieurs programmes de micro-crédits implantés au cours des dernières années s'impose donc. À côté de cela, la réalisation d'un état des lieux des politiques de crédits alloués aux femmes, des modalités de gestion des crédits et de leur impact sur la réduction de la pauvreté des femmes est aussi une priorité.

6

Etat de la recherche sur la femme

- › quelles sont les données disponibles ?
- › quelles sont les études existantes et leur impact ?
- › quelles sont les structures de recherche existantes ?
- › formation des chercheurs sur les problématiques de genre

Quel est l'état de la recherche universitaire africaine sur la question des droits des femmes et de la citoyenneté ? Aujourd'hui, comme l'ont souligné les conseillers régionaux, il existe peu de données fiables et actuelles sur la situation de la femme, à partir desquelles on puisse bâtir des constructions théoriques. La création d'une base de données permettrait d'introduire des dimensions spécifiques aux femmes dans les projets, les programmes et les processus de recherche.

L'insuffisante prise en compte de la question du genre

dans les universités africaines notamment dans les programmes et processus de recherche, est également une source d'inquiétude. Cette faiblesse est liée au niveau de l'expertise scientifique relative aux méthodologies et aux approches permettant d'intégrer la dimension genre. Une meilleure formation des chercheurs, tant masculins que féminins, sur ces enjeux à la fois théoriques et méthodologiques est donc nécessaire. Dans le meilleur des cas, la discussion de ces enjeux devrait faire partie intégrante de leur formation en recherche.

7

Engagement auprès des partenaires politiques, religieux et communautaires

- › implication des décideurs et des acteurs dans la planification des programmes
- › la diffusion des résultats de la recherche est-elle suffisante et emprunte-t-elle des canaux appropriés ?
- › quelles sont les personnes qui peuvent jouer un rôle actif ?
- › quels sont les réseaux existants ?

Malgré tout, on ne peut attendre de la recherche qu'elle parvienne, à elle seule, à des changements réels dans les politiques et les pratiques qui briment les femmes d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Elle doit nécessairement s'allier avec ses principaux partenaires : les décideurs politiques, les autorités religieuses et les organisations de la société civile.

La création de ces alliances passe bien sûr par le partage des résultats de recherches avec ces partenaires, avec les femmes vivant en zones rurales et urbaines, ainsi qu'avec l'ensemble de la population pour une meilleure appropriation. Toutefois, d'autres actions, manifestant un plus haut degré d'engagement auprès des partenaires, auraient probablement plus de chances d'aboutir à des changements concrets dans la vie des femmes en répondant à leurs besoins réels.

Impliquer davantage les décideurs et les autorités religieuses dans la planification des projets de recherche est l'une de ces actions. Travailler en collaboration avec

les organisations de femmes en est une autre. Ce partenariat permettrait, en effet, de développer des actions d'information et de communication qui seraient optimisées par l'apport des résultats de recherche. Il permettrait également à ces organisations de renforcer leurs capacités en matière de lobbying et de fortifier le plaidoyer concernant la valeur ajoutée de l'équité genre pour le développement.

Enfin, le rôle stratégique de certaines femmes et de certains hommes porteurs de changement ne doit pas être négligé.

Au sein des divers réseaux, institutions et associations s'intéressant aux droits des femmes et à leurs conditions de vie, se trouvent des individus qui, compte tenu de leurs attitudes, de leurs connexions et de leurs compétences, peuvent jouer un rôle actif dans la mise en œuvre du changement. L'identification de ces personnes et la création, avec elles, de partenariats sont sans aucun doute autant de voies à explorer.